



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une justice efficace requiert des collaborateurs bien formés

L'Institut de formation judiciaire (IFJ) est installé. Il ambitionne de devenir l'organe de référence dans le domaine de la formation et de contribuer à une justice fonctionnelle et efficiente.

Ce 22 octobre 2009 l'IFJ inaugure officiellement ses nouveaux locaux en présence du Ministre de la Justice, du Président du Conseil supérieur de la Justice et d'un représentant de la Commission européenne.

L'IFJ a été créé pour être l'organe fédéral indépendant responsable en matière de formation des magistrats ainsi que du personnel des greffes et des secrétariats de parquet. L'évolution constante de la société et du droit implique que ceux-ci adaptent leurs connaissances et aptitudes à des situations nouvelles. L'IFJ veut y contribuer en réalisant une gestion moderne des formations et d'échanges d'expériences afin d'assurer une professionnalisation constante de la magistrature et de ses collaborateurs.

Dans cette perspective, d'une part l'IFJ dispose de salles de formation bien équipées permettant l'utilisation des techniques pédagogiques les plus avancées et, d'autre part, pour assurer la qualité du contenu des formations, l'Institut peut faire appel à des formateurs renommés dont les mérites professionnels ont été reconnus. Pour développer ses activités, l'IFJ envisage une collaboration soutenue avec des partenaires externes. Cette formation permanente contribuera certainement à une meilleure qualité de la Justice.

La direction de l'Institut de formation judiciaire a été confiée à Edith Van den Broeck qui, précédemment, avait contribué à la mise en place du Conseil supérieur de la Justice.

Info supplémentaire:
Institut de formation judiciaire
Avenue Louise 54
1050 Bruxelles
Tel.: 0478 65 30 13
Edith.vandenbroeck@igo-ifj.be

website:
www.-igo-ifj.be